



# Gestion des Compétitions

## Rectificatif 1 – montées – descentes

### Du 20 juillet 2020

#### Montée de Seniors D2 en Seniors D1

STEENVOORDE AS (B) monte en Seniors D1 suite à la demande de ROSENDAEL FC d'évoluer la saison pour la saison 2020-2021 prochaine en seniors D2.

#### Seniors D2

ERQUINGHEM CS reste en Seniors D2 suite à son appel de Ligue.

HOYMILLE ASC demande sa rétrogradation en seniors D4, et de ce fait HOYMILLE ASC (B) sera en D5

#### Montées de Seniors D4 en Seniors D3

FRETIN US (B) monte en Seniors D3 suite au maintien d'ERQUINGHEM CS en seniors D2.

PREMESQUES FC monte en D3 suite à la demande de GHYVELDE JS (B) d'évoluer pour la saison 2020-2021 prochaine en seniors D4.

ST FOLQUIN prend la place de GRANDE SYNTHÉ O (C) équipe qui n'a pas voulu accéder la saison dernière et ne peut donc pas accéder cette année.

#### Montées de Seniors D5 en Seniors D4

SAILLY FC (B) accède en Seniors D4 suite au refus de BAILLEUL SC (C) d'accéder en Seniors D4.

EMMERIN FC accède en seniors D4 suite à la montée de PREMÉSQUES FC en seniors D3.

LOMME DELIVRANCE (B) accède en seniors D4 suite au non-engagement du club de MILLAM RC en catégorie Seniors.

ST JANS CAPPEL OJ accède en Seniors D4 suite au refus de LE DOULIEU FC (B) d'accéder en Seniors D4.

LILLE ANTILLAIS US (B) accède en seniors D4 suite au non-engagement du club de LILLE FACHES FOOT en catégorie Seniors.

#### **RECOURS :**

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District des Flandres de Football par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à envoyer par L'ADRESSE MAIL officielle fournies au club par la Ligue dans un délai de SEPT jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Me Pauline BLONDEAU  
Secrétaire Générale du District des Flandres